

SEANCE DU LUNDI 20 MAI 2019

L'an deux mil dix neuf
Et le vingt mai

à 19 h le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M. EDON Dominique, Maire.

Etaient présents : CHAUSSEE Annick, DE MEYERE Patrick, EDON Dominique, GUEHO Sigrid, LAMY Christophe, PATAULT Florie, PINCONNET Gilles, ROTTIER Corinne

Absents excusés : AVIGNON Damien, COURTIN Elisabeth, MONTAROU Lionel, VOTAVA Nadine

Absent : Néant

Secrétaire de séance : Mme Corinne ROTTIER conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Mme COURTIN Elisabeth a donné son pouvoir à Mme CHAUSSEE Annick
M. MONTAROU Lionel a donné son pouvoir à M. EDON Dominique

DOSSIER 1/2019 DEMANDE D'AIDE SOCIALE

201936

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal de la décision de la commission « Action Sociale » concernant les difficultés financières rencontrées par des administrés. Face à la facture d'énergie reçue, Ils sollicitent une aide financière pour les aider à régler la somme due.

Vu l'avis de la commission « Action Sociale » proposant une aide d'un montant de 50 € sur les factures impayées de la cantine et pas d'aide pour l'énergie

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'accorder une aide financière de 50 €, cette somme verra l'objet d'annulation de titre de recettes sur les factures de cantine.

Le dossier d'aide sera transmis au Conseil Départemental de la Sarthe.

Autorise Monsieur le Maire à signer tout document administratif, comptable et financier relatif à cette décision.

Adopté à l'unanimité

Devis Informatisation du Point Lecture

L'informatisation du Point Lecture est reporté à une prochaine séance plénière du conseil municipal.